

Tarascon, le 31 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la gratuité pour le transport

Pour les lignes scolaires Région PACA et ACCM, les inscriptions ou demandes de renouvellement de carte pour la rentrée de septembre 2018 se dérouleront du 2 juillet 2018 au 31 juillet 2018 de 8h30 à 11h30 au service scolaire, situé au Centre Socio Culturel de Tarascon. Pour les deux réseaux, Cartreize et Enviva, les frais d'abonnement sont désormais appliqués par le Conseil Régional et la Communauté d'agglomération.

Pour l'année 2018/2019, la Région et l'ACCM ont décidé l'application de frais d'abonnement détaillés ci-dessous

NOUVEAUX TARIFS SCOLAIRES :

Lignes ACCM, réseau ENVIA (périmètre ACCM) :

- Abonnement 1aller/retour par jour(en période scolaire) :20€/an
- Abonnement illimité (valable toute l'année sur l'ensemble du réseau ENVIA) :50€/an

Frais de dossier gratuits pour les inscriptions validées avant le **31 juillet** (ils s'élèveront à 10€en août et à 20€ de septembre à décembre)

Renseignements : 0 810 000 818

www.toutenvia.com

Lignes de la Région PACA, réseau Cartreize (Saint-Rémy de Provence, Graveson, Châteaurenard, Avignon, Nîmes)

- Abonnement demi-pensionnaire ou externe: **110€/an** (paiement en 3 fois possible, sous conditions)
- Abonnement interne : **80€/an**
- Abonnement si quotient familial inférieur à 700€ : **10€/an**

Renseignements : 04 91 57 57 50

www.transportscolaire.regionpaca.fr

Equité et uniformisation

Cette évolution résulte de la volonté d'harmoniser les tarifs pratiqués sur l'ensemble de leurs territoires respectifs.

Concernant les lignes du réseau Cartreize, suite à la loi NOTRe, elles relèvent désormais de la compétence de la Région et non plus du Département. Or, en PACA, seuls les Bouches-du-Rhône et les Alpes de Haute-Provence pratiquaient la gratuité. Les élus régionaux ont majoritairement voté pour une uniformisation de la tarification avec disparition des frais de dossier.

Pour les lignes Enviva d'ACCM, seule la ville d'Arles ne bénéficiait pas de la gratuité. Les élus communautaires ont souhaité répercuter une partie des coûts sur les usagers du service plutôt que sur l'ensemble des contribuables.

Les formulaires d'inscription et les pièces justificatives à fournir sont accessibles de préférence via les sites internet de la ville, d'Enviva et de la Région.

Renseignements au service scolaire : 04 90 91 51 05